

Article clé en main

L'Agirc-Arrco organise une édition spéciale des Rencontres retraite dédiée à la suspension de la réforme des retraites

Les Rencontres retraite reviennent du 21 au 27 mars 2026 avec une édition spéciale sur les conséquences de la suspension de la réforme des retraites. 25 000 rendez-vous sont proposés gratuitement par l'Agirc-Arrco, à distance ou en présentiel dans l'un des 680 points d'accueil, en France métropolitaine et dans les DROM (Guadeloupe, Guyane, La Réunion et Martinique).

Au-delà du besoin d'information qui s'accroît à l'approche du départ à la retraite, un actif peut s'interroger à tout moment de sa carrière sur sa future retraite. À quel âge vais-je finalement pouvoir partir à la retraite ? Le montant de ma pension sera-t-il affecté ? Vais-je devoir travailler plus longtemps pour avoir une retraite à taux plein ? Puis-je prétendre à une retraite anticipée ?... Autant de questions qui concernent tout particulièrement les assurés nés entre 1964 et 1968, directement impactés par la suspension de la réforme des retraites.

Durant cette édition spéciale des Rencontres retraite consacrée à cette suspension, les assurés bénéficieront d'un entretien personnalisé de 20 minutes. Les conseillers retraite de l'Agirc-Arrco, répondront à leurs interrogations et les aideront à comprendre les effets de la suspension de la réforme sur leur situation individuelle. À l'issue de cet échange, l'assuré obtient une vision claire de ses droits et des étapes de son futur départ à la retraite.

Inscriptions à partir du 2 mars ici : <https://www.agirc-arrco.fr/nous-connaître/nos-actualités/rencontres-retraite-une-edition-dediee-a-la-suspension-de-la-reforme-des-retraites/>

À propos de l'Agirc-Arrco

L'Agirc-Arrco, régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé, est piloté par les partenaires sociaux. Il repose sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. 27 millions de salariés cotisent à l'Agirc-Arrco pour constituer leurs droits futurs et 1,8 million d'entreprises adhèrent au régime. 14 millions de retraités perçoivent, chaque mois, une allocation de retraite complémentaire. Le montant total annuel des allocations versées s'élève aujourd'hui à près de 100 Md€. Les orientations stratégiques du régime ont conduit les équipes de l'Agirc-Arrco à engager un vaste chantier d'amélioration du service, au meilleur coût visant à offrir un parcours client simple et personnalisé.